COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 14 JANVIER 2011

PLAN PASTORAL TERRITORIAL

Le Conseil Municipal accepte le Plan Pastoral Territorial élaboré pour le canton de La Mure par l'Agence de Développement de la Matheysine (maître-d'ouvrage) en partenariat avec la Fédération des Alpages de l'Isère.

Les actions de ce plan concernent 3 axes :

- organiser la concertation et favoriser les synergies entre acteurs et projets (améliorer la connaissance des espaces pastoraux, mise en place d'une offre touristique adaptée autour des alpages, construire un « plan de communication » pour parler des produits, du territoire, etc.),
- renforcer l'emploi et l'économie agro-pastorale locale (créer du lien entre les différentes économies, accompagner les porteurs de projets)
- faire des améliorations pastorales concertées (aménagements et travaux : chalets, débroussaillage, chemins d'accès, etc.)

La surface pastorale de la commune est de 156 ha et la participation financière s'élève à 3.160 € pour 5 ans payables sur 3 exercices (1.264 € en 2011 pour 2010 et 2011, 1264 € en 2012 pour 2012 et 2013 et 632 € en 2014).

ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2011

Le Conseil Municipal, considérant l'augmentation significative des tarifs eau et assainissement et la situation économique actuelle encore fragilisée par la crise, décide de ne pas augmenter les 3 taxes en 2011 (taxe habitation, foncier bâti, foncier non bâti).

QUESTIONS DIVERSES

Désignation d'un Conseiller, correspondant défense

La législation en vigueur impose à chaque Conseil Municipal de désigner pour la durée du mandat un conseiller en charge des guestions de défense.

Daniel ARNAUD assurera cette fonction pendant la durée du mandat.

Modification du Plan d'Occupation des Sols

Une réunion de travail a eu lieu le 13 janvier dernier en Mairie avec M. Rillard de la Direction Départementale des Territoires de Grenoble.

L'objectif de cette rencontre était de savoir si les projets de la commune en matière d'urbanisation pouvaient se faire par simple modification du Plan d'Occupation des Sols ou s'ils généraient la mise en place d'un Plan Local d'Urbanisme.

Selon M. Rillard, le P.L.U., procédure longue et coûteuse, n'est pas justifié.

Par conséquent, le Conseil Municipal accepte d'engager une modification du **P**lan d'**O**ccupation des **S**ols, procédure qui ne peut en aucun cas modifier le périmètre des zones constructibles.

M. Rillard est chargé d'établir un cahier des charges avant le choix d'un urbaniste pour mener à bien cette démarche.

Subvention de l'Agence de l'Eau pour la station d'épuration

<u>Rappel</u>: un courrier de contestation a été adressé à l'Agence de l'Eau avec copie pour information aux Député, Conseiller Régional et Conseiller Général suite à une subvention annoncée inférieure à celle attendue.

Mme Battistel, député nous informe qu'elle se rapproche du Directeur de l'Agence de l'Eau pour demander un complément de subvention sur une ligne budgétaire dite « dotation de solidarité rurale ».

A suivre

Projet de poursuite des travaux de restauration de l'Eglise

Comme convenu, une demande de subvention a été adressée au Conseil Général et à Bernard Saugey, sénateur.

La demande a été instruite auprès de la Maison du Territoire de la Matheysine (Conseil Général).

M. Saugey a répondu qu'il « mettra tout en œuvre pour nous donner satisfaction ». Nous attendons de savoir si la Préfecture reconduit cette année les subventions dans le cadre de la Dotation Globale d'Equipement pour solliciter une aide.

A suivre